

CP - Une fleur d'or attribuée à Colmar pour la qualité de son cadre de vie

Le jury national du label « Villes et Villages Fleuris » vient d'annoncer le renouvellement de la distinction « 4 Fleurs » à la Ville de Colmar et de lui attribuer pour la première fois le prix d'excellence « Fleur d'Or 2021 ». Cette mention "coup de coeur" est décernée aux communes qui présentent une démarche exemplaire.

Elle n'est valable qu'un an et ne peut être attribuée qu'une seule fois tous les six ans. Moins d'une dizaine de communes en France bénéficient de ce prix.

La Ville de Colmar détient le label 4 fleurs depuis 1986.

Une récompense renouvelée qui révèle **les savoirs-faire et l'implication du service des espaces verts** de la municipalité.



La remise nationale de ce prix se tiendra à Paris le 14 décembre.

Le label « Villes et Villages Fleuris » récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'**amélioration du cadre de vie**. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets.

La Ville de Colmar a depuis longtemps une sensibilité particulière pour le végétal, l'environnement, la nature et le fleurissement.

Des **projets ambitieux** sont développés pour faire fructifier une idée vivante du durable, qui s'appuie sur une omniprésence apaisante de la nature en zone urbaine.

C'est notamment pour assurer aux habitants un cadre de vie gagnant sans cesse en confort que la municipalité réalise des îlots de fraîcheur, plante des arbres, entretient et fleurit de manière durable non seulement le centre mais aussi tous les quartiers de Colmar.



CONTACT PRESSE

Lucie Hamon - Attachée de presse
03 69 99 56 21 - 06 99 02 64 33
lucie.hamon@colmar.fr